



World Organisation
for Animal Health



Launch of the Regional Aquatic Animal Health Network for North Africa (RAAHN-NA)

25 – 27 April 2023 Tunis, Tunisia

RÔLE DU MÉDECIN VÉTÉRINAIRE DANS LES FERMES AQUACOLES

DR. NADIA MAKHLOUF



PLAN

01

Responsabilités en matière de santé des animaux aquatiques

- Opérateurs
- Vétérinaire privé
- Vétérinaire des services publiques

02

Responsabilités du médecin vétérinaire dans les fermes aquicoles

- Moyens préventifs
- Procédure d'intervention vétérinaire
- Registre d'élevage / Bilan sanitaire
- Coopération continue avec l'autorité compétente

03

Procédure d'urgence

- Objectifs
- Exemple de situations d'urgence et mesures à prendre

01

Responsabilités en matière de santé des animaux aquatiques

- Opérateurs
- Vétérinaire privé
- Vétérinaire des services publiques

Opérateurs

- Fournir les moyens matériels et humains nécessaires pour l'octroi de l'agrément zoo-sanitaire.
 - Etablir une convention avec un vétérinaire privé
 - Respecter les bonnes pratiques d'élevage aquacole
 - Utilisation responsable des médicaments vétérinaires
 - Coopérer avec l'autorité compétente et les vétérinaires pour l'application des principes de SB et la lutte contre les maladies des AA

Vétérinaire du secteur privé

- Prévention des maladies
- Sensibilisation à la santé animale et aux liens entre santé animale, bien être des animaux et santé humaine
- Travailler en étroite collaboration avec l'autorité compétente et les professionnels du secteur aquacole pour appliquer les mesures de biosécurité et lutter contre les maladies



Vétérinaire des services publiques

02

Responsabilités du médecin vétérinaire dans les fermes aquacoles

- Mesures de prévention
- Procédure d'intervention vétérinaire
- Registre d'élevage / Bilan sanitaire
- Coopération continue avec l'autorité compétente

Vétérinaire privé



Mission

- Prévenir l'introduction, le développement et la propagation des maladies au sein de l'élevage
- Etablir un diagnostic précis et précoce



Vision

- Raisonnement l'usage des médicaments, à impact négatif sur la santé animale, humaine et environnementale.
- Améliorer la santé et le bien-être des AA.



Défis

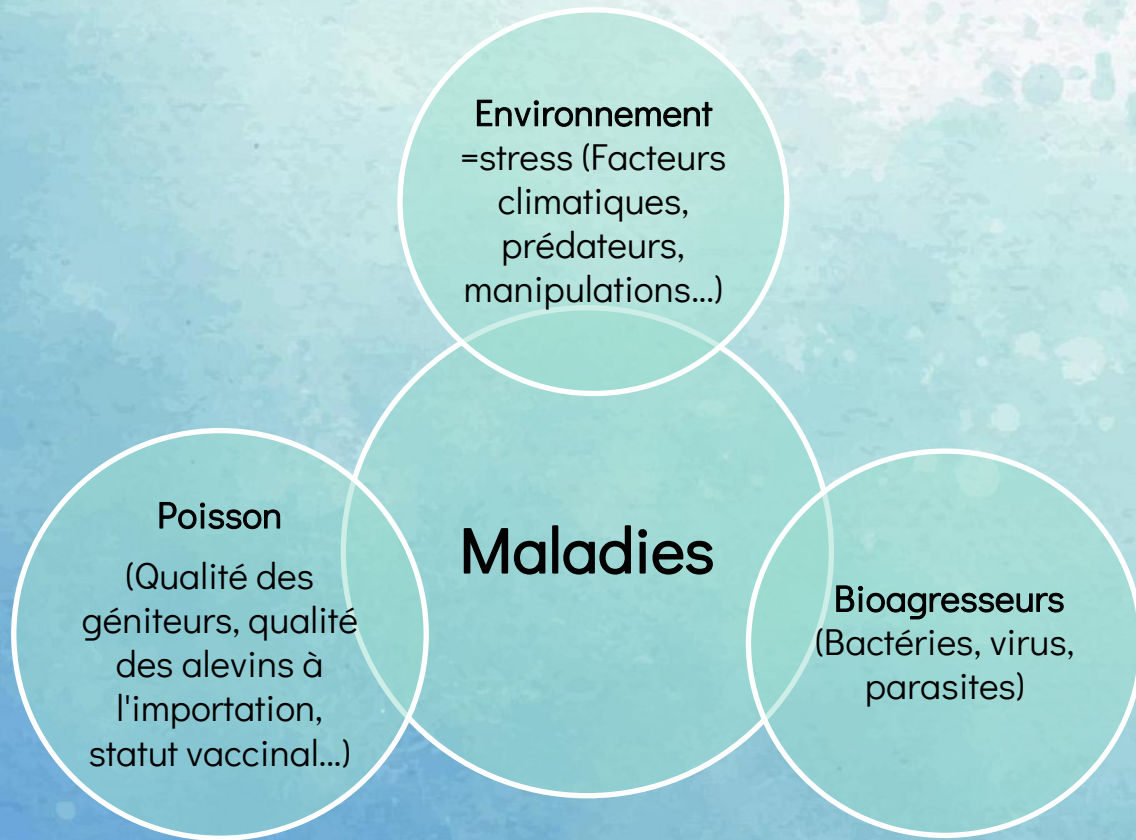
- Réchauffement climatique
- Nouvelles maladies émergentes
- Un seul ATB bénéficiant de l'AMM en Tunisie
- Stabilité des ATB dans l'eau, etc.

Sécurité biologique

En aquaculture, il existe différentes définitions de la biosécurité qui pourraient être synthétisées comme toutes les bonnes pratiques d'élevage, nécessaires pour prévenir et gérer les maladies en réduisant leur impact économique.

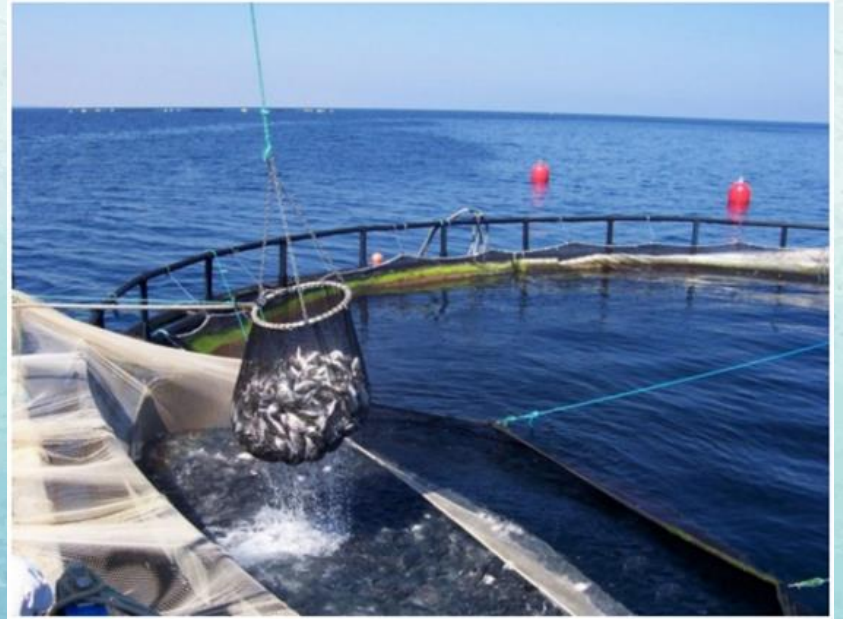
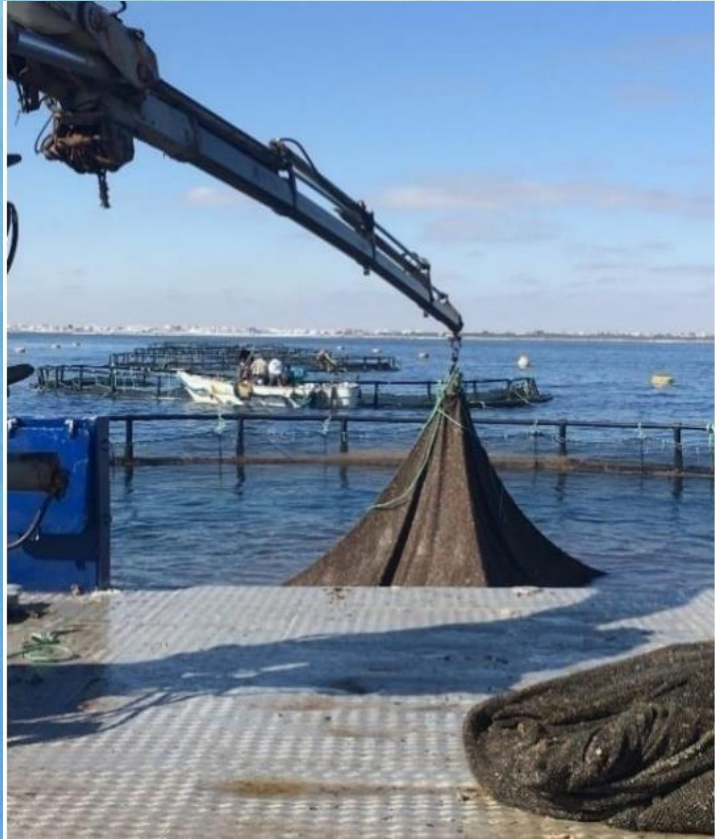
A l'échelle de la ferme d'élevage, la biosécurité doit adopter différentes stratégies en fonction du système de culture utilisé et les agents pathogènes endémiques.

Epidémiologie plurifactorielle



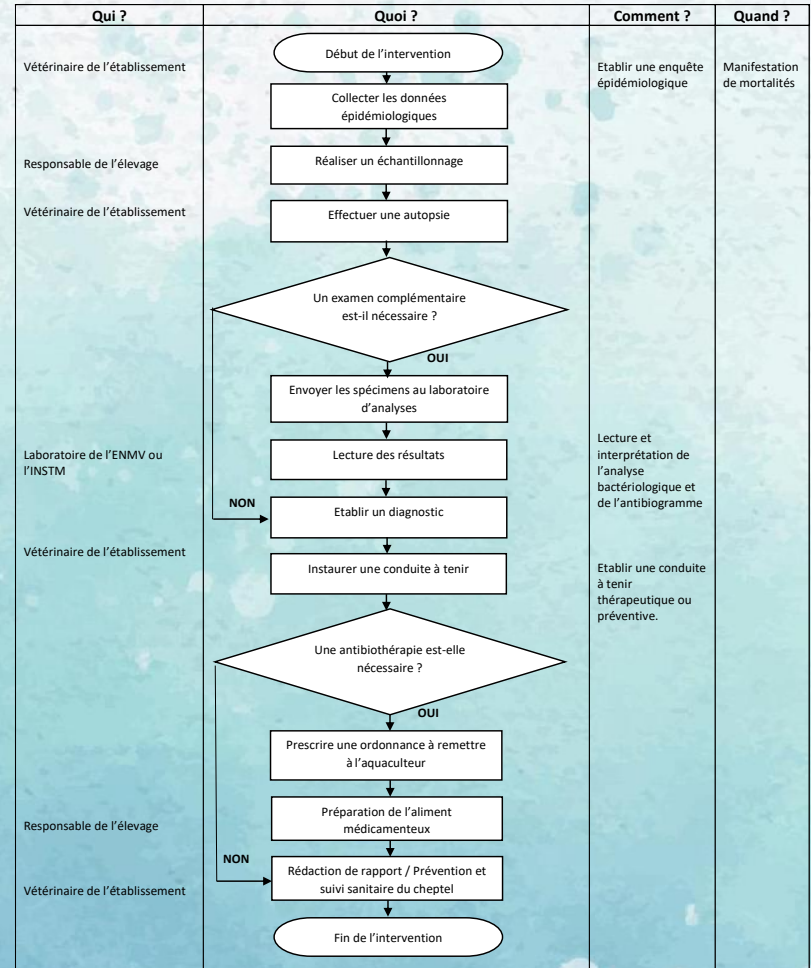
Programme annuel de formation

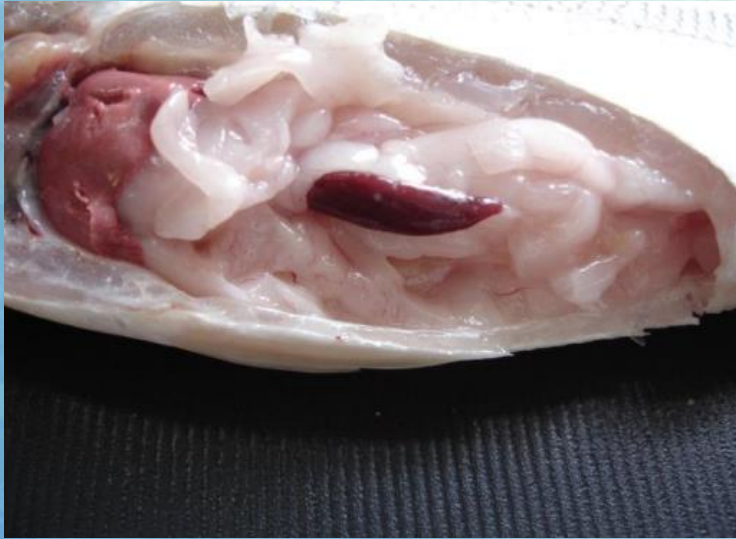
Thèmes abordés	Sources de stress des poissons d'élevage et mesures de prévention	Collecte et gestion des mortalités	Instructions de N/D des équipements dans une ferme aquacole
Personnes cibles	Responsable d'élevage+ Chef de plongeurs + plongeurs + capitaine	Chef de plongeurs + plongeurs + Responsable d'élevage	Responsable d'élevage+ Chef de plongeurs + plongeurs + capitaine
Responsable(s) de la formation	Vétérinaire d'autocontrôle	Vétérinaire d'autocontrôle	Vétérinaire d'autocontrôle
Fréquence	1 fois/ an Embauche d'un nouveau plongeur (par le responsable d'élevage)		
Objectifs	Conscientiser les plongeurs et le responsable d'élevage à l'importance des principes de biosécurité, afin de garantir la durabilité de l'élevage, limiter la manifestation des pathologies aquacoles et réduire l'utilisation des médicaments.		



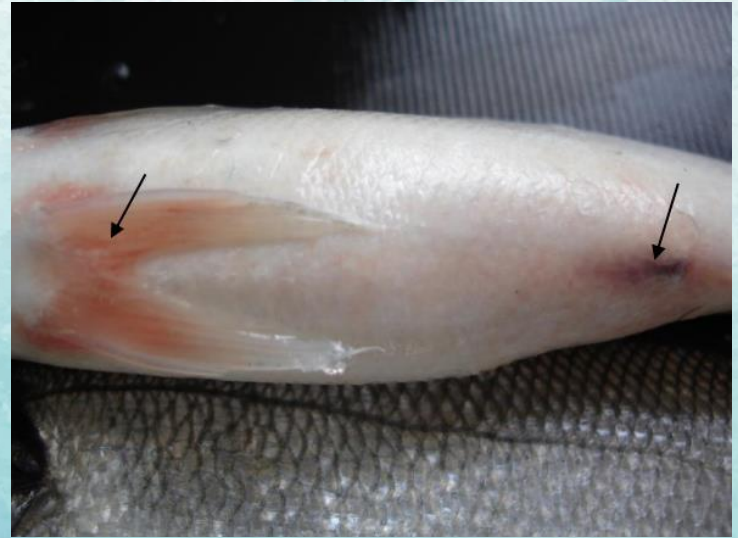
Intervention vétérinaire

- Etude épidémio-clinique
- Autopsie
- Diagnostic précis pour chaque pathologie suspectée
- Antibiorésistance
- Aliment médicamenteux
- Délai d'attente
- Suivi sanitaire





Splénomégalie et présence de nodules blanchâtres



Hémorragies cutanées

Usage des médicaments vétérinaires

Pour éviter l'accumulation des résidus d'ATB chez les poissons traités, dans l'environnement et protéger la santé humaine, il faut respecter:

- La posologie
- La durée de traitement
- Le délai d'attente

Délai d'attente: 500degrés- jour

Registre d'élevage

Procédures de travail

- Achat des alevins
- Réception des aliments
- Nettoyage et désinfection des équipements, etc

Alevinage

- Date d'alevinage
- Origine/ Ecloserie
- Espèce
- N° de lot initial et à la mise en cage

Intervention vétérinaire

- Convention
- Rapports d'autopsie
- Ordonnances
- Bilan sanitaire annuel

Sortie des poissons

- Date
- Espèce
- N° de lot
- Quantité, etc.

Aliments

- Date de réception
- Fournisseur(s)
- Nom commercial
- N° de lot
- Quantité
- Date de fabrication et d'expiration

Mortalités

- Date
- Cage
- Espèce
- N° de lot , effectif, etc.

Bilan sanitaire

Réalisé par le vétérinaire en concentration avec l'opérateur et les professionnels liés aux animaux lors d'une visite programmée à l'avance effectuée à l'exploitation.

Identification des principales affections observées dans l'EA au cours de l'année précédente

Analyse des interventions sanitaires enregistrées (RE), des résultats d'analyses de laboratoires et de toute autre donnée

Révision et mise à jour de l'analyse de risque

Ajustement des mesures de sécurité biologiques

Estimation des quantités/ **coûts** des traitements utilisés dans l'année

Définir de nouveaux objectifs liés à la santé des animaux aquatiques

Coopération continue avec l'autorité compétente

Conformément à l'article 26 de l'Arrêté du ministre de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 31 juillet 2017, relatif aux conditions sanitaires applicables aux espèces aquatiques d'élevage, dans le cas d'une hausse inexplicquée de mortalités qui dépasse largement le seuil susmentionné (Absence de tout facteur de stress lié aux manipulations, ou au changement de température), l'autorité compétente doit impérativement être informée.

03

Procédure d'intervention d'urgence

- Objectifs
- Exemples de situations d'urgence et mesures à prendre

Objectifs d'une procédure d'urgence

- Prévenir et gérer les situations soudaines
- Réduire les dommages causés à la ferme
- Protéger l'environnement
- Accélérer la reprise de l'activité

L'évaluation de la vulnérabilité constitue la première étape de l'élaboration d'un plan d'intervention d'urgence. Elle permet de déterminer :

- Les probabilités qu'une situation survienne
- Les moyens disponibles en vue de maîtriser ou de prévenir la situation
- Les ressources (humains et matériels) nécessaires pour chaque situation

Pour faire face aux dangers, il est recommandé de consulter les organismes extérieurs, les sociétés d'assurance, des experts internationaux, etc.

Risques technologiques et naturels

INTEMPERIES

Déversement
de liquide
inflammable

Défaillance
structurelle
majeure

Incendies

Plan d'urgence en cas de maladie

-Le plan d'urgence permet de décrire les responsabilités de chaque personnel de l'exploitation et leur aptitude à faire face aux situations imprévues. Les employés jouent un rôle essentiel pour gérer la communication et s'assurer que des actions imminentes sont prises pour limiter les pertes.

-Les mesures à prendre:

- Signaler la situation d'urgence
- Alerter le vétérinaire de l'établissement
- Avertir l'autorité compétente
- Prévenir les autres fermes d'élevage et tout autre organisme de la filière aquacole.
- Disposer d'une équipe qualifiée et pluridisciplinaire pour appliquer les mesures prévues.
- Coordonner les responsabilités de chacun.

Enjeux pour la santé des animaux aquatiques

Une conduite optimale d'un élevage aquacole repose sur les principes de biosécurité, permettant de dresser une barrière efficace contre les agents pathogènes et de réduire à un niveau acceptable le risque d'introduction des pathologies.

Administration ciblée et rationnelle des ATB à usage vétérinaire.

La durabilité de l'aquaculture et la santé des animaux aquatiques sont la responsabilité de plusieurs parties (Opérateurs, vétérinaires du secteur privé et publique, plongeurs, etc.)

MERCI DE VOTRE ATTENTION